



LORRAINE &gt; Justice

# Le Géo Trouvetou escroc devrait être jugé

Le parquet de Nancy vient de requérir le renvoi au tribunal d'un ancien prof de physique qui aurait indûment soutiré 2,8 millions d'€ à 162 investisseurs intéressés par son « procédé révolutionnaire de stockage de l'énergie électrique ».

Son invention devait, c'est certain, mettre fin au règne des énergies fossiles, rien que ça. A ceux qui investissaient, il promettait un rendement pouvant aller de 10 à... 1.000. Lui, c'est Pierre-Edouard (N.D.L.R. : le prénom a été modifié), 52 ans, ancien prof agrégé de physique à Nancy. Mis en examen depuis avril 2015, en détention provisoire pendant deux mois, l'homme, désormais sous contrôle judiciaire après avoir payé une caution astronomique, vient de voir le parquet requérir son renvoi devant le tribunal correctionnel. Il devrait y répondre, en 2019, notamment d'escroquerie, d'abus de biens sociaux, de banqueroute ou encore de fraude fiscale.

Entre 2009 et 2013, 162 personnes ont investi un total de 2,8 millions d'€ dans le projet de Pierre-Edouard. Une invention qui devait permettre d'enfin stocker l'énergie électrique. Une révolution... Sur ces 2,8 millions d'€, encaissés par cinq sociétés, presque 1,7 million a été transféré sur les comptes personnels de Pierre-Edouard.

Et l'homme, a priori, a tout claqué. Avec un train de vie fastueux, (grosses voitures, vacances à Courchevel, aux Seychelles ou encore à Maurice), avec, également, les rembourse-



M. Nicolas Pasina. Photo Eric THIEBAUT

ments des multiples prêts immobiliers qu'il avait contractés. Car l'homme apprécie la pierre : une grosse maison bourgeoise avenue de la Garenne, à Nancy, une autre rue de Metz, une vingtaine d'appartements dont quatre situés rue Saint-Jean et Grande Rue, artères onéreuses, et, cerise sur le gâteau, un château à Lunéville ! L'édifice a été construit par l'un des fils du Duc Léopold et sa rénovation aurait été financée en grande partie par les investissements fumeux.

Quand il recevait ses éventuels investisseurs, Pierre-Edouard leur répétait qu'il avait refusé des ponts d'or, notamment de Chinois, pour son invention. Obnubilé par l'espionna-

## « Et, là, tout a fonctionné... »

Pierre-Edouard a escroqué des petites gens, c'est certain, mais aussi beaucoup de notables. Un juge du tribunal de commerce, un avocat, des commerçants bien connus ou encore des chefs d'entreprise comme Jean-Philippe, qui a investi 20.000 €. Cette invention, en plexiglas, grosse comme une grande boîte d'allumettes et qui devait changer le monde, ce quinquagénaire l'a vue un soir de 2012, dans le sous-sol hypersécurisé, « avec porte blindée », de la maison de l'avenue de la Garenne, à Nancy : « J'étais en présence d'investisseurs chinois. Il nous a montré que la boîte était chargée puis il l'a vidée en créant un court-cir-

cuit. Ensuite, il l'a branchée sur une prise électrique durant 10 secondes puis l'a débranchée. Il nous a alors dit qu'il pouvait maintenant sortir ce qu'il voulait en puissance. Et ce, soit tout d'un coup, soit de façon continue. Il a branché un halogène sur sa machine et il a tenu plus d'une minute ! En toute logique, en 10 secondes, on n'a pas le temps de charger une batterie. Ça m'a scotché... ».

Epaté aussi, ce retraité de Chavelot, délesté de 70.000 € : « Sur son appareil qui n'était pas branché sur le secteur, il a branché un halogène, une lampe d'éclairage et un moteur. Il a actionné les interrupteurs de chacun des appareils mais ces

derniers n'ont pas fonctionné. Il a alors éteint les interrupteurs. Il a alors ensuite branché son invention sur une prise murale, pendant environ une à trois minutes puis l'a débranchée. Il a actionné les interrupteurs des trois appareils branchés sur son invention. Et, là, tout a fonctionné... ». Le plus bel exploit de l'escroc sera quand même d'avoir blousé... un électricien. Un homme de l'art, que l'on ne peut quand même pas soupçonner de ne pas être parfaitement... au courant. Ce dernier a fait un chèque de 151.000 €. Une somme qu'il ne reverra sans doute jamais.

E.N.

ge industriel, avançant des rendez-vous à l'Elysée avec des conseillers du président de la République, l'ancien prof, paranoïaque, avait embauché un ancien policier des RG pour veiller sur sa sécurité. Il était en effet persuadé que le lobby pétrolier allait attenter à sa vie... Le psychiatre qui l'a examiné en garde à vue a évoqué « une altération du discernement ».

Avocat d'un très grand nombre de parties civiles, Nicolas Pasina est satisfait de ces requêtes de renvoi. « Nous espérons qu'il sera jugé. Mes clients ont vraiment eu l'impression d'être bernés par cette invention dont on n'a toujours pas eu la moindre once de commencement de véracité ».

Eric NICOLAS

106964800

ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE  
2018  
6  
DÉCEMBRE  
2018

MA VOIX COMPTE  
JE CHOISIS MES REPRÉSENTANTS

JE  
VOTE

[www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ACTION ET DES  
COMPTES PUBLICS

